

Réforme des retraites

Après une période de bonne communication, d'acclimatation des esprits, le gouvernement vient d'annoncer « sa » grande réforme des retraites. Elle tient ses promesses et, si elle est ainsi entérinée, menée à bien, les craintes que nombre de salariés redoutaient, se justifieront. La « pilule », en effet, aura prochainement de lourdes conséquences. Disons, en préalable, que si la situation financière actuelle des caisses impose réflexions et mesures, l'urgence à vrai dire n'était pas telle. N'est-ce pas la loi précédente Fillon qui prévoyait un « bilan » en 2014 ? Mais sans doute que le gouvernement a souhaité, dans le contexte présent, donner un signal fort à la finance mondiale, aux agences de notation. Autre interrogation : faudrait-il, dorénavant, que l'allongement de la durée de vie implique, obligatoirement, un allongement de la durée du travail ? Ce raisonnement semble tout de même un brin simpliste, un peu court car l'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui et, de plus, celle d'un ouvrier n'est pas la même que celle d'un cadre... Les gains de productivité comme la création des nouvelles richesses ne devraient-ils pas permettre, par un partage un peu plus équitable, d'espérer une évolution de nos sociétés d'abord au bénéfice de l'Homme ? Egalement, serait « juste » cette réforme (c'est vrai que le peuple, comme toujours, aspire à plus de justice au vu des abus, des inégalités), dont les efforts supportés par les salariés seront sans commune mesure à ceux demandés aux hauts revenus ou revenus financiers (90%, 10%) ? Qu'en est-il précisément des mesures phares gouvernementales ?
62 ans : serait le nouvel âge du droit à la retraite au lieu de 60 (+2).
67 ans : serait le nouvel âge du droit à la retraite à taux plein (+2).
Pénibilité : au cas par cas, tel individu et non en fonction de tel ou tel métier.
Fonctionnaires : hausse des cotisations pour être au « niveau du privé » bien qu'entre elles les caisses ne soient point des vases communicants.
...Effets plus ou moins immédiats :
un départ en retraite plus tardif ; un nombre d'annuités nécessaires augmenté ;
des montants des retraites moindres par l'application fatale des décotes ;
une diminution du pouvoir d'achat suite aux hausses de cotisations...
C'en serait fini de certains acquis obtenus par nos prédécesseurs !
C'est ce qui s'appelle défaire progressivement ce que d'autres ont bâti !
Pour qui ? Par pour le peuple... les peuples européens puisqu'ils sont, tous, dans des pays dits riches, à essayer de résister à la rigueur, l'austérité...